

RAPPORT MORAL **2008**

PAR M. FRANÇOIS SOULAGE, PRÉSIDENT NATIONAL DU SECOURS CATHOLIQUE / CARITAS FRANCE

Le rapport moral que je vous présente aujourd'hui couvre mon premier mandat puisque j'ai été élu Président en février 2008. Il est l'occasion de faire un premier bilan de la mise en œuvre des convictions que le Conseil d'Administration a explicitées à l'occasion de mon élection, mais aussi des réformes de fonctionnement qui ont été introduites au fil de l'année, des joies que nous avons ressenties et des chantiers délicats auxquels nous sommes confrontés.

Une conviction : notre action est enracinée dans la doctrine sociale de l'Eglise.

Cette année, le Secours Catholique, en fonction de l'Orientation n° 3 qui vise à agir sur les causes de la pauvreté en s'engageant avec les personnes qui la subissent, a mené une action institutionnelle importante marquée par les élections municipales et cantonales, et par la préparation de grandes réformes comme le RSA. Cette action est enracinée dans la doctrine sociale de l'Eglise. En effet *Populorum Progressio* (1) revient sur les principes de développement solidaire de l'humanité, *Pacem in Terris* (2) redéfinit le bien commun, *Sollicitudo Rei Socialis* (3) réaffirme que la solidarité est une vertu, ou encore l'option préférentielle pour les pauvres est développée au n° 5 de *Centesimus Annus* (4). Tout cela nous oblige à avoir un autre regard sur la pauvreté, sur les rapports sociaux, sur l'injustice sociale, à une période où nous devons être plus attentifs à la bonne gestion de notre planète. Cette action sur les causes est nécessaire pour que notre lutte contre la pauvreté, au niveau national et international, puisse trouver sa pleine efficacité.

C'est le fondement d'une action institutionnelle et de plaidoyer de plus en plus importante pour le Secours Catholique qui se traduit dans l'ensemble de notre activité cette année, aux côtés des divers engagements décrits dans le rapport d'activité et qui portent sur les 6 Orientations.

Des réformes de fonctionnement.

Au cours de l'année 2008 et tenant compte du mode de fonctionnement antérieur, il a été décidé de renforcer le rôle du Bureau en donnant aux deux Vice-Présidents une mission plus « exécutive » : l'un chargé de suivre l'action France et l'autre l'action inter-

1 Encyclique de Paul VI, 1967.

2 Encyclique de Jean XXIII, 1963.

3 Encyclique de Jean Paul II, 1987 (20 ans après *Populorum Progressio*).

4 Encyclique de Jean Paul II, 1991 (100 ans après *Rerum Novarum*).

nationale. Ce Bureau se réunit désormais tous les quinze jours pour mieux participer à la définition et à l'évaluation de l'action de l'ensemble du Secours Catholique.

Un Comité d'action institutionnelle a été créé pour permettre aux Directeurs intéressés et au Président d'avoir un lieu de confrontation sur les priorités de l'action institutionnelle à une période où les réformes avancent très vite dans notre pays. A l'inverse, le Comité de Direction a été supprimé.

Pour mieux suivre les évolutions de l'actualité et donc la capacité de réaction du Secours Catholique, a été mis en place un Comité éditorial, réunissant le P.S.G.A et les Directeurs avec le rédacteur en chef de *Messages* et du Web, pour permettre de coordonner la stratégie de communication du Secours Catholique.

Enfin pour permettre au Secours Catholique de continuer à être bien en prise avec les évolutions de la société, un programme pluriannuel de travail a été fixé au Comité stratégique qui comprend le Bureau du Conseil, les Directeurs, la Présidente et le Secrétaire Général de l'Association des Cités du Secours Catholique.

Des chantiers complexes et majeurs pour le futur.

Action institutionnelle.

Des réformes de fonctionnement du Secours Catholique ont été aussi rendues nécessaires par la difficulté que nous rencontrons sur certains chantiers, qui nous oblige à une plus grande réactivité et un important travail de « lobbying ».

Les relations avec les Pouvoirs publics sont de plus en plus compliquées car on ressent de manière croissante l'autonomie de la sphère politique et administrative par rapport à la société civile. Le risque de l'instrumentalisation est très important. Si des dossiers comme le Revenu de Solidarité Active (RSA) ont pu bénéficier de la part du Haut Commissaire en charge, M. Martin Hirsch, d'un processus de concertation très développé, permettant d'aboutir à des résultats qui, sans être totalement satisfaisants, sont encourageants, nous devons noter que, dans beaucoup d'autres domaines de l'action politique, l'influence de la société civile a du mal à se déployer.

Nous voulons parler ici en particulier de trois questions qui nous ont beaucoup mobilisés au cours de l'année 2008 : la situation des immigrés, l'intervention dans les Centres de Rétention Administrative (CRA) et la question de l'accès au crédit.

Dans ces trois cas, les positions que nous défendons, n'ont guère obtenu de réponses satisfaisantes. Concernant les Centres de rétention, la remise en cause de l'accord passé entre l'Etat et la Cimade pour l'intervention auprès des personnes retenues dans les centres de rétention, a connu de nombreux développements. Plusieurs jugements ont invalidé la solution retenue par le Ministre, sans déboucher sur une solution définitive.

De la même manière sur l'immigration, les textes récents votés notamment par le Parlement Européen en matière de règlements ou directives ne peuvent pas recevoir non plus notre approbation.

Enfin, concernant l'accessibilité bancaire et l'accès au crédit, si le Secours Catholique développe de manière importante une activité de microcrédit, toutes ses demandes concernant la lutte contre le surendettement et le développement des crédits renouvelables, n'ont abouti qu'à un très faible résultat.

Organisation interne.

Deux chantiers délicats nous ont également occupés au cours de l'année 2008 : le premier concerne la mise en route du SIPG qui, par l'ampleur de la transformation qu'il demande dans nos manières de travailler, provoque nécessairement des inquiétudes, même si au début de l'année 2009, avec sa mise en route effective, ces inquiétudes semblent s'atténuer.

L'autre dossier délicat concerne la réforme territoriale du Secours Catholique. La mise en place des équipes d'animation territoriale, fer de lance de la réforme mise en œuvre depuis trois ans, se passe dans des conditions assez satisfaisantes, même s'il est quelquefois difficile de trouver les « bénévoles référents » nécessaires au bon équilibre de la réforme.

Les délégations ont mené un effort considérable en matière de mutualisation. Mais nous voulons aller au-delà. Les quelques regroupements rendus possibles par la situation des ressources humaines ou par la nécessité de déployer de nouveaux animateurs de terrain, rencontrent un certain nombre de craintes qui sont difficiles à lever. En particulier des Evêques redoutent que la visibilité de la présence d'Eglise, à travers le Secours Catholique, soit affaiblie par le regroupement de délégations. Ils apprécient le renforcement de l'animation territoriale avec la mise en place de nouveaux animateurs de terrain, mais souhaitent un Comité diocésain repérable et en phase avec la pastorale diocésaine. Au cours des nombreuses visites de délégations que j'ai pu faire, il semble que les craintes puissent être dépassées, dès lors qu'est clairement explicitée la volonté du Secours Catholique d'être encore plus présent sur le terrain. J'ai rencontré 25 Evêques, et tous ont exprimé leur désir de développer la collaboration efficace avec le Secours Catholique pour demeurer présents auprès des plus pauvres.

Un réseau très mobilisé.

A côté de ces chantiers délicats, il y a des éléments très positifs. La vie du Conseil d'Administration en est la première illustration. Ce Conseil qui se réunit tous les mois, voit pratiquement à chaque séance la totalité de ses membres être présents, malgré des emplois du temps parfois lourds et la longueur des déplacements. Ce Conseil d'Administration a pleinement sa place pour définir les orientations stratégiques de la Maison sans pour autant entrer dans le fonctionnement quotidien.

Les visites en Délégations permettent d'observer l'extraordinaire vitalité du réseau du Secours Catholique, tant de la vie des équipes territoriales que du travail de terrain effectué par les animateurs et par les délégués, en faveur des personnes en situation de pauvreté et avec elles. Ceci est en particulier illustré par l'accroissement important d'année en année, des journées de formation auxquelles les bénévoles comme les salariés participent.

Les modes de présence et d'intervention des acteurs du Secours Catholique évoluent progressivement et dans le bon sens. Au-delà de l'accueil nécessaire et de la prestation incontournable de secours directs, l'attitude pédagogique d'accompagnement et d'association avec les pauvres se développe, comme en témoignent les transformations des vestiaires en boutiques solidaires, des dépôts alimentaires en épiceries sociales, l'aménagement des lieux d'accueil, montrant ainsi que l'orientation que le Secours Catholique s'est donnée depuis dix ans, est largement intégrée dans la pratique des équipes.

Le travail en réseau ne cesse de se développer, d'une part en réseau national, avec nos partenaires naturels comme cela a été illustré cette année avec la campagne sur le droit au logement opposable, menée avec la Fondation Abbé Pierre et le soutien à la fois de la Fnars, et d'Emmaüs ; d'autre part au niveau local avec les Comités solidaires pour les droits, avec Amnesty et ATD Quart Monde. Le travail de plaidoyer est fait systématiquement en

réseau par exemple avec le collectif uni des associations pour le logement, le plaidoyer sur les paradis fiscaux ou Publiez ce que vous payez. Le Secours Catholique apparaît bien comme au cœur d'un rassemblement qui le dépasse largement et renforce ainsi la capacité d'intervention de la société civile tant au niveau national qu'international.

Les deux campagnes de l'année 2008, celle des Municipales et la collecte de novembre sur le thème « Je crois en toi » sont des réussites qui marquent une étape importante dans les mutations du Secours Catholique, après le grand succès du 60^{ème} anniversaire.

Deux questions nous préoccupent.

La première concerne l'articulation entre l'action d'accueil et le secours direct d'une part, et l'action d'accompagnement d'autre part. La crise économique qui frappe notre pays rend plus importantes qu'auparavant les demandes de secours matériels et plusieurs équipes ont été amenées à renforcer le montant des aides fournies à un nombre de personnes en croissance régulière. Cette tendance s'est accrue au début de l'année 2009. Un certain nombre d'équipes constatent qu'elles ont du mal à continuer à mener une activité d'accompagnement, car celle-ci demande beaucoup de temps et beaucoup d'implication personnelle, alors que les demandes immédiates sont croissantes. Il faut tenir le cap. Il faut sans doute trouver de nouveaux bénévoles, et peut-être accepter que les deux activités d'accueil et d'accompagnement ne soient pas nécessairement menées par les mêmes personnes.

La question de l'accueil de nouveaux bénévoles est la seconde interrogation. Certes nous assistons à un vieillissement des bénévoles, mais il n'est pas exclu que ce soit une tendance lourde de l'ensemble de la société française dans laquelle, avec l'allongement de la durée de la vie, la période d'engagement de bénévoles se trouve décalée par rapport à la période d'engagement professionnel. Loin de se désespérer, il faut sans doute se réjouir de l'arrivée de nouveaux bénévoles qui ne peuvent que renforcer l'action du Secours Catholique en gardant cependant comme objectif d'avoir un mixage des générations qui est l'élément essentiel pour le progrès. A cet égard, l'implication des jeunes dans la vie de notre association est un signe encourageant.

Conclusion.

Cette année 2008 a enfin été pour moi l'occasion de rencontrer le dicastère romain, Cor Unum, qui rassemble les « acteurs de la charité » au niveau international, et de mener des discussions approfondies avec mes collègues d'autres pays. A noter que le Secours Catholique, structure associative portée par des laïcs et reconnue comme Service d'Eglise, est une structure tout à fait originale au sein du réseau Caritas. Sa vocation première est de venir en aide aux plus pauvres et aux plus déshérités, en impliquant, diversement et efficacement, donateurs, bénévoles et salariés. Etant d'Eglise et en même temps très investi dans la société civile, le Secours Catholique exerce ainsi sa part spécifique dans la mission d'évangélisation de l'Eglise : célébrer, annoncer, servir. Nous avançons ainsi dans la ligne de ce que le Pape Benoît XVI a défini dans l'encyclique *Deus caritas est*, sous le nom de « diaconie », c'est-à-dire « service de la charité ».

Cette Assemblée Générale nous donne l'occasion de faire un point sur cette évolution nécessaire de l'exercice de la charité dans le cadre spécifique de la France.

François SOULAGE

SECOURS CATHOLIQUE

106 rue du bac - 75341 paris cedex 07

Tél. : 01 45 49 73 00 - Fax : 01 45 49 94 50

www.secours-catholique.org